



C'est un Georges Gilbert Baongla visiblement très déçu qui a quitté ce jour le tribunal de Première Instance de Yaoundé centre administratif.

Il devra passer deux années de sa vie à Kondengui, assortie d'une lourde amende de 25 millions de FCFA.

Celui qui dit être le fils de Paul Biya, le Président de la République, a été fixé sur son sort ce mercredi 10 juin au Tribunal de Première Instance de Yaoundé centre administratif. Georges Gilbert Baongla est condamné à 2 ans de prison ferme et devra payer une amende de 25 millions de FCFA.

Interpellé en mai 2019 au carrefour Etoa-Meki à Yaoundé par les éléments de la police judiciaire, le prétendu fils aîné du chef de l'État n'a donc pas eu la chance d'être blanchi dans une affaire « **d'escroquerie** » et « **diffamation** » qui l'opposait à Jean Pierre Amougou Belnga, PDG du consortium L'Anecdote, Patron de Vison 4